



## Compte rendu

### Réunion de Comité Directeur du mercredi 19/12/18

### ASUL LYON 8 TT

**Membres présents :** Sylvain FERRIERE – Nicolas WATTRE – Rémy PAILLE – Corinne BENEDYK – Nicolas LEFEVRE – Olivier CLEMENT – Laurent CORISINI – Amélie TOURON – Claudine GONZALES

**Membres excusés ou absents :** Gilbert CHAVEROT – Catherine BOQUET

**Invités :** Hugo HELBERT, Guillaume VINCENT

Début de séance à 19h40.

#### TARIFS DÉGRESSIFS 2018-2019

- Il est nécessaire de revoir les tarifs car il y avait des incohérences l'année dernière. Le tarif initial de la licence était de 215 euros, de 125 euros lorsque la licence était attribuée entre janvier et mars et 55 euros lorsqu'elle était attribuée entre avril et juin.
- La nouvelle méthode de calcul des tarifs proposée est la suivante : à partir de janvier, le tarif résulte de la somme du coût fixe selon le type de licence et d'un montant variable au pro rata selon le mois d'arrivée en faisant la division sur 10 mois des tarifs initiaux.
- Approuvé à l'unanimité du comité directeur.

#### MISE À JOUR DE L'INDICE KILOMÉTRIQUE DES NOTES DE FRAIS

- Actuellement, les notes de frais pour les déplacements sont remboursées à hauteur de 0,25 euros. Ce taux de remboursement est en deçà du barème de défiscalisation pour les bénévoles dans les associations (0,311 euros/km). Le comité du Rhône a choisi un taux de 0,311 euros/km.
- Sylvain propose 0,30 euros/km, arguant que cela permet d'être cohérent avec le coût de la vie et que si la personne renonce à sa note de frais, cela permet de défiscaliser plus d'argent.
- Le taux est approuvé à 0,30 euros/km par le comité directeur. La mesure a un effet immédiat.

## AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES (ANCV)

- L'ANCV va augmenter sa marge sur les paiements de licence par chèques vacances.
- Refuser le paiement par chèque vacances risque de faire baisser le nombre de licenciés car beaucoup d'entre eux utilisent ce moyen de paiement. De surcroît, il est interdit de faire des tarifs différenciés selon les moyens de paiements.
- Malgré la perte que cela engendrera, aucune mesure ne peut être prise.

## ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

- L'imprimante ne fonctionne plus. La Ligue AURA propose 150 euros d'aide pour les équipements informatiques sur présentation d'une facture d'au moins 300 euros. Il reste une dizaine d'enveloppes d'aides.
- Sylvain propose d'acheter une imprimante laser car elle serait plus économique en consommables. Un modèle multifonctions avec copie et scanner a été repéré entre 150 et 200 euros.
- Pour atteindre les 300 euros de la facture demandée par la Ligue AURA, l'idée d'acheter une tablette graphique pour signer les feuilles de match est envisagée.

## POINT FINANCIER

- Les finances sont plutôt bonnes malgré un emprunt de 20 000€ qui reste à rembourser. Le bilan sera encore négatif cette saison car l'emprunt n'entre pas dans le compte de résultat mais dans le bilan en tant qu'avance de trésorerie.
- Deux subventions imprévues sont tombées : 2000 euros au titre du Fond de développement de la vie associative et 7000 euros au titre du Centre national pour le développement du sport. Les subventions de la ville de Lyon et de la métropole de Lyon ne sont pas encore rentrées dans les caisses.

## GESTION DES ÉQUIPES

- Hugo signale que la première phase a démarré avec des effectifs très tendus. Les blessures et quelques comportements individualistes ont mis en difficulté de nombreuses équipes. Les équipes incomplètes et complétées pour des joueurs loisirs ou des divisions plus basses entraînent une démotivation sportive et faire passer des joueurs loisirs en compétition a un coût financier pour le club.
- Le système mis en place l'année dernière avec la distribution du calendrier de toute la phase aux joueurs qui notent leurs absences n'a pas été respecté. Il y a un manque de communication car les informations circulent mal. Pour les jeunes joueurs, il est nécessaire d'adresser les calendriers aux parents.
- Il apparaît indispensable de redéfinir le rôle des capitaines pour les responsabiliser et en faire des véritables relais pour les informations.
- La question d'une suppression d'une équipe est envisagée.
- Le comité directeur pointe une culture générale de l'oisiveté, d'un manque d'aide et d'implication pour les petites tâches accessibles à tous.

## CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENT

- Parmi les points négatifs, la salle est relativement morte le lundi soir. Certains jeunes joueurs viennent le lundi et le vendredi, il est nécessaire de les réorienter sur le mercredi compte tenu de leur niveau et de leurs ambitions.
- Les créneaux du jeudi, des jeunes et du pôle loisirs fonctionnent bien.
- Hugo propose d'utiliser le créneau du mercredi matin pour les joueurs en école primaire.

## AFFICHAGE DE LA SALLE

- Selon Hugo, il est important de soigner l'espace d'accueil en y insérant les informations importantes et en mettant en avant les compétitions, les stages, les brochures. Cela doit être un outil pour installer une véritable culture club.
- Dans l'aire de jeu, il est possible de mettre des outils pour s'entraîner seul.
- L'idée de faire une grande affiche avec tous les portraits de joueurs est envisagée.
- Il serait utile d'installer un panneau en liège à l'entrée et d'avoir des panneaux en liège roulants.

## OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

- La distribution des tickets de tombola est bien lancée. Tous les licenciés ne seront pas touchés comme chaque année mais la distribution est positive.
- La vente de fromages, discuté au dernier comité directeur, semble trop proche de la tombola pour être efficace, à voir la saison prochaine.

## ARBITRAGE

- Besoin alarmant de JA1 et d'AR.
  - 18 prestations de JA neutres dans d'autres clubs pour la saison actuelle compte tenu de nos obligations (7 pour chaque PN et 7/2 pour la N1 en entente)
  - 2 AR à chaque rencontre de la N1 à domicile
  - 1 JA1 lorsque la R1 joue à domicile
- Hugo va mener campagne auprès des joueurs pour en convaincre de passer la formation pour arbitrer.
- Débats au sein du comité directeur pour savoir s'il est légitime de proposer une récompense à ceux qui passent la formation. Il paraît nécessaire d'insister sur le fait que le club paie la formation, qu'arbitrer est une opportunité d'être acteur de grands matchs et qu'il est possible d'être rémunéré par la ligue pour certaines prestations d'arbitrage en allant plus loin dans son engagement d'arbitre.

## ORGANISATION DU CLUB ET RÉVISION DU PROJET CLUB

- Le président sature car il est impliqué sur trop de sujets. Les membres du comité directeur ne sont pas assez présents dans la salle.
- Il existe un besoin de bénévoles moteurs sur certains projets. La question se pose de savoir s'il faut communiquer auprès des parents de joueurs pour participer à la vie du club.
- Il apparaît indispensable de définir plus clairement les missions et les profils qui sont recherchés. Sylvain et Guillaume vont travailler sur la réorganisation de l'organigramme et la définition des missions.
- Le projet club 2016-2020 est obsolète. Il n'y a pas d'objectifs énoncés clairement. Il est à reprendre pour faire adhérer les membres du club à ce projet, de former une équipe autour de cette feuille de route en impliquant différents acteurs.
- Le mandat du comité directeur s'achevant l'année prochaine, il faut décider d'objectifs communs voir pour préparer un séminaire de transition.

**Fin de la séance : 23h30**

Certifié conforme le 05/01/2019  
Sylvain FERRIERE, Président

